

6.2.2 - Parapente au Puy Mary

SITE : GRAND SITE DU PUY MARY - VOLCAN DU CANTAL, 36 000 HECTARES, DEPARTEMENT DU CANTAL

Acteurs impliqués

Syndicat mixte du Puy Mary, gestionnaire de l'opération Grand Site ; comité départemental de vol libre ; Club alpin français - section parapente ; écoles locales de vol libre.

Contexte

Une opération Grand Site, en partenariat avec l'État, a été initiée en 1999 pour la réhabilitation du site et sa mise en valeur. Pour ce site très fréquenté, intégrer à la réflexion les acteurs des sports de nature, usagers du site, est indispensable. Le vol libre s'est développé de longue date sur les pentes herbeuses au relief doux du volcan.

Démarche

Le Grand Site travaille avec les associations sportives et invite régulièrement leurs représentants à participer à des réunions ou échanges. Un "plan local des activités de pleine nature" est en cours d'élaboration : en plus de l'entretien et de l'aménagement des sentiers de randonnées, le Grand Site gère la signalétique des activités sportives.

Ainsi des échanges ont eu lieu avec les associations de parapente pour définir leurs besoins en terme d'information des pratiquants, de circulation, d'autorisations d'atterrissage...

Afin d'organiser les flux touristiques, un système de navettes a été étudié en partenariat avec les associations locales. Il a pour objectif de réduire certains déplacements routiers en proposant des transports réservés.

Enfin, deux écoles de vol libre sont présentes sur le territoire du Grand Site.

Il est déjà prévu d'en accueillir une dans un des centres d'accueil en création, avec mise à disposition de salles de cours, d'un espace de vente de matériel et d'un espace de séchage des voiles. Un centre sur le thème de l'air complètera bientôt cette activité spectaculaire.

Bilan

Ces réalisations sont l'occasion d'échanges entre les acteurs du territoire et les gestionnaires du site, le début d'une collaboration durable pour organiser les pratiques sportives tout en les valorisant sur le plan touristique.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB